



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

5 hébergeurs angevins visent l'obtention de l'écolabel européen (*)

Hier avait lieu au Centre des Congrès le lancement de l'opération collective Ecolabel, organisée par l'office de tourisme Destination Angers avec le soutien de l'ADEME.

5 hôteliers sont engagés dans cette démarche pour préparer la certification « Ecolabel européen » de leur établissement et ainsi participer au développement d'un accueil plus écoresponsable sur la destination.

Consciente de son pouvoir d'action et en réponse aux attentes de la collectivité, des visiteurs et des clients, Destination Angers se mobilise pleinement dans la réduction de l'impact écologique du secteur touristique et événementiel, en agissant sur ses propres activités et sur l'ensemble de la destination.

En préparant l'Ecolabel Européen, Karine Neveu - L'Univers, Ludivine Huez – Hôtel-restaurant Le Cavier, Anne Gutter - Ethic Etape, Thomas Couet – Hôtel 21 Foch et Nicolas Buteau – Résidence Séjour et Affaires Atrium et leurs équipes s'engagent dans une politique de responsabilité sociale et environnementale de leur entreprise.

Pour les hébergeurs, les bénéfices attendus portent sur plusieurs aspects : réalisations d'économies en réduisant les coûts d'énergie, d'eau, de déchets ; politique d'achat responsable de produits respectueux de l'environnement, le tout donnant une image positive d'établissement écoresponsable. Cette transition a d'autres vertus : satisfaire les clients et les entreprises, de + en + sensibilisés au développement durable, et mobiliser les équipes autour d'un projet valorisant.

L'accompagnement des hébergeurs comprend 2 ateliers collectifs, dont l'objet est de sensibiliser aux enjeux climatiques et présenter le référentiel de l'écolabel. D'ici à la fin de l'année 2022, des diagnostics individuels seront réalisés pour chacun des établissements, afin de préparer ensuite à leur certification « Ecolabel Européen » courant 2023.

Grâce à cette opération collective, les hôteliers engagés bénéficient du soutien de l'ADEME (aide à hauteur de 70 % des coûts d'accompagnement et à hauteur de 55% des investissements liés la transition écologique des établissements).

A ce jour, 4 établissements sont détenteurs de cet écolabel européen :

- 3 hôtels à Angers: Continental, Champagne, Slow Village Château des Forges)
- 1 camping aux Ponts-de-Cé : Slow Village Loire Vallée

(*) L'Ecolabel Européen est le label officiel de la Commission européenne qui permet de distinguer les hébergements touristiques respectueux de l'environnement. En France, la certification est délivrée par AFNOR Certification. Les critères du référentiel « Hébergements touristiques » garantissent une réduction de l'impact environnemental sur l'ensemble de la structure touristique : la lingerie, le nettoyage des locaux, la restauration, la maintenance, le spa et la piscine, les espaces verts...

Source : Ademe

Pour en savoir plus :

- Boite à outil Ecolabel Européen www.ecolabeltoolbox.com
- Politique RSE de Destination Angers : <https://www.destination-angers.com/destination-angers/nos-engagements/>

Contacts Destination Angers :

- Presse : Olivier Bouchereau – olivier.bouchereau@destination-angers.com – 06 43 28 15 44
- Démarche RSE : Hélène Benoist – helene.benoist@destination-angers.com – 07 50 55 92 59